
PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année scolaire 2015/ 2016
Séance du 24/11/2015

CHAPITRE 1 – page 1	NATURE de la question : affaires financières
----------------------------	-----------------------------------------------------

Ouverture de la séance à 17 h 30 ; 24 membres élus présents (puis 25)
Une secrétaire de séance, Mme GUINET, membre de l'association des Parents d'élèves, est désignée.
Le procès-verbal du CA précédent du 3 novembre est voté avec 24 voix pour

PRESENTATION DU BUDGET

Mme Picquart, Gestionnaire, indique que la dotation du conseil départemental a baissé de 16% ; elle précise qu'elle s'est basée sur les chiffres donnés par le conseil départemental pour faire son budget notamment pour la viabilisation (eau, gaz, électricité).

Question de Mme Santacreu : y a-t-il un remboursement de la mairie concernant la facture d'électricité du gymnase ?

Réponse de Mme Picquart : non, car maintenant, il y a deux compteurs distincts.

Question de M. Forabosco : sur quoi se base la baisse de dotation concernant l'électricité ?

Réponse de Mme Picquart : le conseil départemental doit se baser sur les années précédentes avec une consommation très basse dû au problème du compteur et sur l'ouverture du marché à la concurrence.

- **Recettes 2015**

Voir document

Mme Picquart précise que les crédits pédagogiques globalisés non utilisés en 2015 pour les manuels scolaires permettent de financer les voyages et les A.E.T. (activités éducatives territoriales) en 2016.

Question de M. Forabosco : à combien s'élèvent les recettes

Réponse de Mme Picquart : le total des recettes s'élève à 230 627.34€ pour le service général.

Mme Picquart présente, à l'aide de diagramme, la répartition des dépenses par service, la répartition des activités pédagogiques en précisant qu'il y a maintenant une fusion entre les A.E.T. et les voyages scolaires dans un seul domaine, la répartition des dépenses A.L.O., la répartition des dépenses vie de l'élève, la répartition des recettes et des dépenses service restauration et hébergement (voir documents).

- **Budget primitif de l'exercice**

Question de M. Bonnet : quelle est la dépense prévue pour l'achat des nouveaux manuels pour la rentrée 2016 ?

Réponse de Mme Picquart : un montant de 4000€ est prévu mais cela dépendra du montant des crédits pédagogiques globalisés qui ne sont pas encore connus. Dès qu'ils le seront, une répartition sera proposée au CA.

Mme Picquart précise qu'il n'y a pas d'investissements prévus pour cette année, mais suivant les recettes de 2015, des achats pourront se faire suivant les besoins sur le fond de roulement comme en 2015.

Question de Mme Sylla : y a-t-il un pourcentage obligatoire concernant le fond de roulement ?

Réponse de Mme Picquart : pour l'instant, tous les indicateurs sont bons ; il y a plus de 60 jours de fonctionnement grâce au service de restauration.

M. Oliveira arrive à 18h10

Vote du budget à l'unanimité (25 pour)

A titre d'information, Mme Picquart présente les emplois ainsi que la masse salariale pour un budget de 4 400 625.62€

- **Etat prévisionnel des achats**

L'autorisation donnée au Chef d'établissement de signer tous les bons de commande est mise au vote.

Vote à l'unanimité (25 pour)

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année scolaire 2015/ 2016
Séance du 24/11/2015

CHAPITRE VII – page 1	NATURE de la question : projet d'établissement
------------------------------	-------------------------------------------------------

PROGRAMME DU CONSEIL ECOLE-COLLEGE

Voir document joint en annexe.

Animé par M. l'Inspecteur de 1^{er} degré et M. Debaille, Principal-adjoint.

M. Debaille explique que l'objectif est la continuité des apprentissages entre le CM1, CM2 et la 6^{ème} (cycle 3) ; il souhaite que l'évaluation par compétence qui ne se fait qu'à l'école de Villeneuve-les-Béziers et dans la 6^{ème} expérimentale soit étendue à toutes les 6^{èmes} à moyen terme.

Question de M. Dupin : pouvez-vous nous donner un exemple d'évaluation par compétence ?

Réponse de M. Schoukroun : exemple de compétence concernant le sport « sait prendre un pied d'appel » mais certaines compétences peuvent être pluridisciplinaires comme « cherche à progresser ».

Concernant le parcours linguistique, M. Debaille précise que la section bilangue a connu un succès à la rentrée 2015 avec 40 demandes pour 30 places.

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année scolaire 2015/ 2016
Séance du 24/11/2015

CHAPITRE X – page 1	NATURE de la question : associations en milieu scolaire
----------------------------	----------------------------------------------------------------

COMPTE-RENDU DE L'Assemblée générale du F.S.E.

Cf document joint

M. Bonnet, président du F.S.E., explique qu'il y a environ 400 adhésions, que le F.S.E. fonctionne très bien depuis la réouverture à la rentrée 2014 et qu'il y a un vrai investissement des élèves. La Direction tient à remercier les professeurs pour leurs dévouements.

COMPTE-RENDU DE L'Assemblée générale de l'A.S.

Cf. document joint

M. Schoukroun est ravi d'accueillir son collègue, M. Laine, qui propose cette année une activité de Bad Ten et il précise que la situation financière cette année va s'améliorer grâce à la vente des photos de classe.

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année scolaire 2015/ 2016
Séance du 24/11/2015

CHAPITRE XI – page 1	NATURE de la question : questions diverses
-----------------------------	---------------------------------------------------

- **Plan vigipirate**

Les consignes sont renforcées.

M. Royer explique les nouvelles consignes :

- Accueil par un adulte à l'entrée,
- Contrôle visuel des sacs,
- Vérification de l'identité à la loge,
- Organisation des exercices de sécurité.

Suite aux deux exercices de sécurité déjà effectués dans le collège, quelques règles ont été changées (lieux de mise à l'abri). M. Royer précise que la police municipale est très présente aux abords du collège afin que les règles de sécurité soient respectées par les parents.

Les sorties scolaires régulières et occasionnelles sont de nouveau autorisées et les voyages scolaires sont autorisés sous réserve de l'accord du Rectorat mais sont interdites en Ile de France à ce jour.

Le voyage à Paris des 3B est donc annulé et, malheureusement, une certaine somme risque de rester à la charge des familles suite à cette annulation ; les autres voyages sont confirmés à l'heure actuelle.

Fin du CA à 19h00